

DEC182852DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Emmanuelle Lacaze, directrice adjointe scientifique de l'Institut de Physique (INP)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC162931DAJ du 1^{er} janvier 2017 portant cessation de fonctions et nomination de Mme Emmanuelle Lacaze aux fonctions de directrice adjointe scientifique de l'Institut de Physique (INP) ;

Vu le projet de convention portant « Memorandum of Understanding » (MoU) conclu entre le CNRS, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et Shanghai Jiao Tong University ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à Mme Emmanuelle Lacaze, directrice adjointe scientifique de l'INP, à l'effet de signer, au nom du président-directeur général du CNRS la convention portant « Memorandum of Understanding » conclue entre le CNRS, le CEA et Shanghai Jiao Tong University.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 31 octobre 2018

Le président-directeur général

Antoine Petit



Le président-directeur général

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13